

Réponses à la CPDP sur le déroulement du Débat Public et ses suites

1. Que reprenez-vous du débat qui se termine ?

- Il ressort selon nous de cette concertation que dans son ensemble le public considère le projet comme opportun et utile, avec une situation plus nuancée dans le Var, où des opposants à la LGV se sont fortement mobilisés (toutefois, ils ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'opinion publique varoise dans son ensemble).
- On peut par ailleurs observer que les représentants politiques et économiques des différents départements se sont tous exprimés en faveur du projet.
- Sur la Côte d'Azur (Alpes Maritimes/Est Var), qui est le territoire le plus concerné par le projet (les Bouches du Rhône et dans une moindre mesure l'aire toulonnaise bénéficiant déjà des avantages de la LGV Méditerranée en terme de gain de parcours vers le Nord de la France), on observe un consensus en faveur du projet, les nuances de vue portant plutôt sur les principes de passage et de desserte. Une large majorité du public considère la LGV comme un atout indéniable pour un territoire excentré tel que le nôtre et juge que notre isolement par rapport au réseau ferroviaire à grande vitesse va de plus en plus représenter un handicap. Ce soutien s'est d'ailleurs illustré au niveau des forces économiques du 06 par une forte mobilisation en faveur du projet. Notre pétition a en effet recueilli 15.000 signatures de chefs d'entreprises et d'actifs du département.
- Certaines priorités communes ressortent comme étant partagées par un grand nombre d'acteurs de PACA :
 - La plus importante : la dimension européenne de ce projet,
 - La prolongation de la LGV jusqu'à la frontière italienne,
 - La desserte en TGV des agglomérations (ce qui ne signifie pas faire passer la LGV dans les centres-villes),
 - Importance des interconnexions entre la LGV et le réseau ferré existant + les autres transports en commun,
 - L'enjeu de report modal de la route et de l'avion sur le TGV,
 - La desserte du centre multimodal de Nice St Augustin (unanimité des principaux acteurs du 06),
 - L'insertion dans l'environnement.

2. Qu'attendez-vous de la publication par le Maître d'Ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet

- qu'il prenne en compte les priorités et demandes mises en avant par les principaux acteurs des Alpes Maritimes puisque notre département est celui qui est le plus concerné par le projet, comme le montre d'ailleurs la répartition géographique du gain de voyageurs de la LGV (80% des voyageurs sont des

visiteurs ou des habitants des Alpes Maritimes). Nous souhaitons bien entendu tout particulièrement qu'il intègre les priorités et demandes formulées par les socio-économiques de notre département. Celles-ci sont synthétisées dans notre cahier d'acteur « La poursuite du TGV Méditerranée vers l'Italie : un aménagement structurant pleinement justifié ».

- qu'il décide de lancer une expertise sur les différents scénarii proposés afin d'apprécier celui qui répond le mieux à ces priorités,
- qu'il décide de mener une étude spécifique sur le prolongement de la LGV jusqu'à la frontière italienne,
- qu'il réponde aux fortes interrogations qui se sont manifestées dans le cadre de ce débat quant à la capacité du réseau à satisfaire la qualité de services affichée (fréquence, temps de parcours, fiabilité) pour l'ensemble des trafics TER et TGV, sur les sections en agglomération où il est proposé que TGV et TER circulent sur les mêmes voies.

3. *quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'information et de participation des acteurs et du public, tout au long de l'élaboration du projet s'il se poursuit ?*

- mise en place d'une cellule de contact sur ce projet chez le Maître d'ouvrage,
- point régulier sur son avancement/ses différentes étapes dans le journal de RFF,
- site internet spécifique à la LGV Côte d'Azur, ouvert au public,
- point sur le financement du projet au fur et à mesure de l'évolution de celui-ci.